Paul MALARTRE¹ Une convergence

Secrétaire général de l'enseignement catholique de 1999 à 2007

Nous avons pris connaissance des travaux d'André Antibi au moment où nous avions invité tous les établissements de l'enseignement catholique français à une démarche d'Assises qui s'est déroulée sur plusieurs années. Nous avions proposé deux pistes de réflexion :

- ♦ Comment penser l'établissement scolaire autrement ?
- ♦ Comment changer notre regard sur l'élève ?

Les réponses à ces questions engageaient forcément une interrogation sur la manière de noter et d'évaluer les élèves.

Aussi, la lecture de « La constante macabre » nous a conduits à inviter André Antibi à intervenir auprès des chefs d'établissement, des enseignants et des parents.

Nous convergions alors, entre son propos et nos Assises, pour observer que la notation ne doit pas être source de découragement, de jugement définitif, mais au contraire tremplin pour progresser. Nous nous rencontrions sur l'idée que seule la confiance encourage et peut contribuer à révéler les talents parfois cachés de l'élève. Cette confiance *a-priori* n'exclut pas l'exigence, mais cette dernière se trouve alors mieux comprise.

Nous avons par ailleurs apprécié l'ouverture d'esprit d'André Antibi dans son souci de porter témoignage, avec son humour et son talent de persuasion, dans l'enseignement catholique comme dans l'enseignement public.

L'enjeu pédagogique et éducatif de la notation dépasse en effet certains clivages inutiles quand il s'agit de permettre au système éducatif de notre pays de valoriser des jeunes en quête de réussite scolaire et humaine.

C'est pourquoi nous avons plaisir aujourd'hui à exprimer notre merci pour cet heureux appui et pour ce partage de convictions pédagogiques au service de l'élève.

¹ Michel FOUQUET a participé à la Table ronde de la matinée du Colloque.